

Pour diffusion immédiate

Commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération

ÉTUDE PUBLIQUE SUR LES MUSÉES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal, le 14 mai 2008 - La Commission sur les grands équipements et les activités d'agglomération tiendra une étude publique sur les musées de la Ville de Montréal, plus particulièrement sur le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine, les 20 et 28 mai 2008 à 19 h.

Le Musée de Lachine célèbre cette année soixante ans d'existence. Sa vocation est à la fois axée sur l'histoire et l'archéologie, avec entre autres la maison LeBer-LeMoyné qui date du régime français, et sur l'art contemporain, sa collection de sculptures contemporaines extérieures est la plus importante au Canada.

Le Centre d'histoire de Montréal a vingt-cinq ans en 2008. Il a vu défilé au cours des ans des centaines de milliers de visiteurs venus apprécier ses expositions et participer à ses activités. Outre son exposition permanente qui propose «cinq tours de ville pleins de surprises», le musée organise de nombreuses activités offertes à diverses clientèles.

Inauguré en 1992 et construit sur les lieux mêmes de la fondation de Montréal, le musée de Pointe à Callière est le seul musée consacré à l'archéologie au Québec. Attrait touristique majeur du Vieux-Montréal, il a élaboré un projet d'expansion dans le but de répondre adéquatement à sa forte fréquentation et maintenir son positionnement international.

L'étude publique portera sur les enjeux liés à la poursuite des activités de ces institutions, à leur développement et à leur croissance.

**Le mardi 20 mai 2008, à 19 h
(musée de Lachine et Centre d'histoire de Montréal)
à la salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)**

**le mercredi 28 mai 2008 à 20 h
(Pointe-à-Callière)
à la salle 202
155, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)**

Il est possible de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe. La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, à la Direction du greffe (salle R.134 de l'hôtel de ville), dans les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville ainsi qu'à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

